

# COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONGRES DE L'AFSTA 2006

31 mars 2006 – Entebbe, Ouganda

- **Introduction**

L'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA), représente l'industrie semencière en Afrique et dans les îles voisines. L'AFSTA a maintenant 60 membres dans 30 pays. C'est une association à but non lucratif et apolitique qui a comme mission le développement de l'industrie semencière et des associations nationales qui faciliteront l'accès des agriculteurs aux semences améliorées.

Le 6<sup>e</sup> Congrès annuel qui s'est tenu à Entebbe, Ouganda, du 28 au 31 mars 2006, a été officiellement ouvert par Son Excellence le Premier Ministre, Prof. Apolo Nsibambi, au nom du Président de la République de l'Ouganda. Il a mis l'accent sur le rôle clé joué par la semence pour le développement agricole et a fait appel aux parties prenantes des semences à se donner les mains pour la promotion de l'utilisation des semences de bonne qualité en Afrique.

Le Congrès 2006 a vu la participation des 118 délégués venant de 31 pays, y compris les représentants des institutions régionales et internationales dont :

ASARECA – Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique de l'Est et du Centre  
UA – Union Africaine  
ISF – International Seed Federation  
ISTA – Association Internationale d'Essais de Semences  
OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Economique  
USAID – United States Agency for International Development  
WASNET – West African Seed and Planting Material Network

- **Thèmes**

La matinée de la journée du 28 mars 2006 a été consacrée à un atelier facilité par l'ISTA sur le thème « Comment mettre en place l'accréditation de l'ISTA pour les laboratoires d'essais des semences du gouvernement et des sociétés semencières ». Le Secrétaire Général de l'ISTA, Dr Michael Muschick a animé l'atelier et a répondu aux diverses questions des participants. Des discussions intéressantes ont lieu principalement sur les aspects pratiques de l'accréditation des laboratoires des semences et son importance.

L'après-midi du 28 mars 2006 a été réservé pour un atelier sur les « Semences du Programme de Développement » (SODP) facilité par l'Université de Cornell. Ce programme a pour but d'aider les petites et moyennes sociétés semencières en Afrique à améliorer leur efficacité surtout du point de vue finance et gestion.

Le premier thème du congrès était sur le « Financement des investissements du secteur privé en Afrique avec référence au secteur agricole en général et au secteur semencier en particulier ». Il a été évident que le manque de financement est un handicap sérieux pour le développement du secteur agricole en général et du secteur semencier en particulier.

Le deuxième thème du congrès sur les « Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)- Aperçu sur le Programme de Développement Agricole pour l'Afrique (CAADP) et aligner l'industrie semencière pour sa mise en œuvre » a pour but d'informer le secteur semencier de cet important programme pour le développement de l'agriculture en Afrique. Les principales composantes du programme et ses objectifs qui peuvent être résumés comme l'amélioration du niveau de vie de la population africaine par le biais d'une meilleure productivité agricole ont été mis en relief.

Le troisième thème a parlé du « Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA): développement de la capacité commerciale pour l'accès au marché » qui a fait le point sur le COMESA, ses réalisations sur le renforcement de la capacité de commerce pour l'accès au marché et ses opportunités et ses défis.

Le quatrième thème concerne « l'importance et les intérêts du traitement des semences pour l'agriculture durable ». Les objectifs du traitement des semences, son évolution, la sécurité pour les utilisateurs et des impacts finals sur l'industrie semencière ont été expliqués.

Le cinquième thème a abordé « les opportunités d'Investissements agricoles en Ouganda » qui a permis aux participants d'être au courant des opportunités d'investissement dans divers secteurs d'activités et de ses réalisations en Ouganda.

Le sixième thème a été « Faciliter l'accès au germplasm disponible dans le domaine public pour soutenir le développement de l'industrie semencière ». Les contraintes du secteur semencier en général et celles relatives à l'accès au germeplasma disponible dans le domaine public étaient mentionnées ainsi que les solutions possibles. Il a été discuté, entre autres, l'établissement d'une Entreprise de Semences de Base pour être le lien entre la Recherche publique et les sociétés semencières commerciales en vue de fournir aux agriculteurs les variétés disponibles dans le domaine public.

Le septième thème a été sur « les défis du marché des semences en Afrique pour les sociétés semencières : discussions et recommandations pour les perspectives d'avenir » pendant lequel une discussion animée a eu lieu pour que l'industrie semencière africaine puisse faire face aux défis qui sont entre autres : l'homologation des variétés, la demande réaliste, le marketing des semences, le prix des semences, les barrières pour le commerce régional des semences, la protection des variétés variétales et la biotechnologie.

Le huitième et dernier thème a concerné « la situation de l'harmonisation de la politique et des réglementations semencières, y compris la biotechnologie, en Afrique ». Les représentants des trois sous-régions en Afrique sub-saharienne c-à-d la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC), l'Afrique Orientale et l'Afrique Occidentale ont présenté leurs réalisations suivies par un panel de discussion au cours de laquelle les efforts de coordination des actions entre les organisations qui prennent part au processus d'harmonisation ont été approuvés pour qu'elles soient plus efficaces.

Toutes les présentations du Congrès 2006 peuvent être obtenues sur demande au Secrétariat de l'AFSTA ([afsta@afsta.org](mailto:afsta@afsta.org))

- **Renforcement de capacité et partenariat en 2005**

La création et le renforcement des associations nationales semencières en Afrique sont parmi les priorités de l'AFSTA pour l'année 2005 en collaboration avec divers partenaires. Avec le programme SCOSA (Commercialisation Durable des Semences en Afrique), une formation sur la coexistence des semences Génétiquement Modifiées et Conventionnelles et sur les autorisations de Transfert de Matériels a été tenue à Nairobi, Kenya au mois d'octobre 2005. Elle a été suivie par un dialogue entre le secteur privé semencier et les représentants des Centres de Recherche Agricole Internationaux du CGIAR qui a comme objectif d'informer le secteur semencier de la disponibilité du germeplasma confié à ces centres. L'AFSTA a aussi travaillé en partenariat avec des organisations sous-régionales et internationales pour mettre en œuvre des projets semenciers, entre autres le processus d'harmonisation des législations semencières dans les sous-régions. La production d'une base de données statistiques sur l'industrie semencière africaine a été aussi parmi les priorités de l'AFSTA en utilisant son site web ([www.afsta.org](http://www.afsta.org)) pour faciliter la collecte des données.

- **Objectifs de l'AFSTA**

L'AFSTA continue à organiser des formations techniques dans les domaines de la semence pour renforcer la capacité de ses membres en 2006/2007, entre autres le renforcement de la connaissance de ses membres sur la gestion de l'assurance de qualité des semences, la gestion des associations nationales semencières, le marketing des semences, le montage de projet. Elle continue ses efforts de sensibilisation pour augmenter ses membres pour sa stabilité financière. Elle soutiendra aussi activement le processus d'harmonisation des législations semencières dans les sous-régions.

- **Nouveaux membres**

Les nouveaux membres approuvés par l'Assemblée Générale sont :

Membres ordinaires :

- Mount Elgon Seeds – une société semencière privée, Ouganda
- Riverwalks Seeds & Grains – une société semencière privée, Afrique du Sud
- Union Nationale des Producteurs Semenciers du Burkina Faso (UNPSB), Burkina Faso

Membres associé :

- Commercialisation Durable des Semences en Afrique (SCOSA), Kenya

- **Elections**

L'Assemblée Générale (AG) 2006 a élu M. Enock Chikava (Malawi) et M. M. Dominic Gitau (Kenya) au Conseil d'Administration de l'AFSTA.

La composition du Conseil d'Administration pour 2006/2007 élue par l'AG se présente alors comme suit :

M. Mark Sachs	Président, Afrique du Sud
M. Marcel Kanungwe	Vice-président, Zambie
M. Raouf Ghariani	Président sortant, Tunisie
M. Dominique Gitau	Membre, Kenya
M. Amadou M. Djigo	Membre, Sénégal
M. Enock Chikava	Membre, Malawi
M. François Burgaud	Membre associé, France
M. Mark Condon	Membre associé, USA

- **Documents de position**

L'Assemblée Générale a adopté trois documents de position sur la biotechnologie moderne, sur le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Aliment et l'Agriculture de la FAO et sur la Coexistence des Semences Génétiquement Modifiées et Conventionnelles. Ces documents de position sont disponibles au Secrétariat de l'AFSTA et sur le site [www.afsta.org](http://www.afsta.org)

- **Date et lieu du Congrès de l'AFSTA 2007**

L'Assemblée Générale a confirmé que le septième Congrès annuel 2007 de l'AFSTA se tiendra à Livingstone, Zambie du 27 au 30 mars 2007.

Justin J. Rakotoarisaona  
**Secrétaire Général de l'AFSTA**